ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 60301

Texte de la question

Le ministre du travail de la République fédérale d'Allemagne venant de s'engager en faveur de la lutte contre les sous-traitants étrangers qui recourent à des salariés détachés sur les chantiers de construction sans respecter les règles de l'Union européenne, notamment en matière de salaire minimum, et d'annoncer des actions concentrées des services de l'Etat allemand, une meilleure coopération avec les institutions étrangères, la conclusion d'accords bilatéraux et l'introduction d'une carte d'identité professionnelle (dite « Baucard ») pour les travailleurs détachés, M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité quelle est son opinion sur cet ensemble de mesures, si elle est a priori favorable à l'amélioration de la coopération franco-allemande dans ce domaine et si l'idée d'une carte d'identité professionnelle pour tous les salariés des entreprises de construction est une initiative susceptible de recevoir ses encouragements.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 60301
Rubrique : Bâtiment et travaux publics
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 avril 2001, page 2347